



**Royaume du Maroc**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR MOHAMED MOUBDI  
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU CHEF DU GOUVERNEMENT  
CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION**

**Sixième session de la conférence des Etats Parties à la Convention  
de l'Organisation des Nations Unies sur la lutte contre la corruption**

**SIDE EVENT**

**« LE PARTENARIAT ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE  
SECTEUR PRIVE DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION »**

**Saint Petersburg, 4 novembre 201**

**Monsieur le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et Directeur Général de l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV)**

**Mesdames, Messieurs,**

C'est avec un grand plaisir que je reçois nos chers invités à l'ouverture des travaux de cette rencontre scientifique à laquelle prennent part un parterre d'imminents experts nationaux et internationaux, responsables et participants concernés par la thématique. Le thème « **le partenariat entre le secteur public et le secteur privé dans la lutte contre la corruption** » choisi pour cette rencontre revêt une extrême importance.

A cette occasion, j'aimerais exprimer mes remerciements les plus sincères et mes félicitations les plus chaleureuses à la Fédération de Russie pour l'organisation réussie de la sixième session de la conférence des Etats Parties à la Convention de l'Organisation des Nations Unies contre la corruption.

Je saisis cette occasion pour remercier **Monsieur Yury V. FEDOTOV**, qui nous a honoré de sa présence, et **Monsieur Dimitri Vlassis**, Chef de la Section de la lutte contre la Corruption et la Criminalité Economique de l'ONUDC à Vienne et Secrétaire de la Conférence des Etats-Parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption, ainsi que toute son équipe qui n'ont ménagé aucun effort pour l'organisation de cette manifestation.

Je voudrais également exprimer mes remerciements à tous les intervenants pour leurs contributions effectives à cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de l'échange des expériences internationales réussies.

Permettez moi de vous faire part de ma fierté des initiatives de coopération fructueuse qui lient le Royaume du Maroc à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime qui nous permettront de consolider les valeurs de partage des expériences réussies dans différents secteurs d'intérêt commun, et plus particulièrement celui de la lutte contre la corruption.

Nous estimons que ce Side Event, que nous organisons aujourd'hui, constitue un jalon et une étape nécessaire pour faire le point sur un des processus de réforme et de modernisation dans lequel notre pays s'est engagé ; l'objectif visé étant de réaliser un développement global qui garantit la prospérité de nos peuples et préserve leur dignité dans une conjoncture nationale et internationale marquée par une concurrence ardue entre les systèmes économiques.

Il s'agit en outre d'une occasion pour consolider l'intégrité des secteurs public et privé et d'en améliorer la transparence pour en faire des outils effectifs dans les programmes de développement.

### **Mesdames et Messieurs,**

Le Maroc a mis en œuvre, depuis des décennies, des chantiers de réforme qui ont été couronnés par l'adoption de la Constitution de 2011 qui tend à consolider la démocratie participative, accélérer le rythme du développement, réduire la pauvreté, renforcer la bonne gouvernance et lier la responsabilité à la reddition des comptes.

Dans le cadre de la mise en œuvre effective des dispositions de la constitution et de la poursuite des grandes réformes structurelles, le gouvernement a œuvré à consolider la confiance dans l'économie nationale auprès des acteurs économiques.

Notre objectif essentiel est de renforcer l'ancrage du modèle économique marocain fondé sur la stimulation de la croissance, la création de la richesse et sa répartition équitable entre l'ensemble des citoyens.

Ces efforts sont déployés à travers la mise en place de mécanismes appropriés qui garantissent les investissements participatifs où l'Etat agit aussi bien en tant que partenaire qu'en tant que garant de la confiance et de l'ouverture.

En effet, le Maroc a mis en place toutes les conditions à même de garantir la réalisation avec succès des réformes liées au climat des affaires, à la faveur d'une politique volontariste fondée sur la réforme de la justice, de la modernisation de l'administration publique et de la gouvernance des finances publiques.

En outre, notre pays a adopté une approche qui tend à mettre en œuvre le partenariat entre le secteur public et le secteur privé et qui vise essentiellement à :

- Opérer des changements dans les méthodes de travail des institutions ;
- Nouer des relations de confiance entre les secteurs public et privé ;
- Confier au secteur privé un rôle central dans les différentes dimensions de la dynamique de développement.

Cette approche commence à donner ses fruits à l'instar des expériences mondiales.

## **Mesdames et Messieurs,**

Le partenariat entre le secteur public et le secteur privé au Maroc est érigé en politique publique de financement du développement durable et en fondement de la gouvernance participative dans les domaines économiques et sociaux.

Ce partenariat, établi par le biais de contrat avec les acteurs privés, constitue un levier de développement et de mise en œuvre d'un ensemble de stratégies sectorielles prioritaires telles que la stratégie énergétique nationale, le Plan Maroc-Vert, le plan émergence industriel..... etc.

La matérialisation de ce partenariat a été concrétisée par l'adoption de la loi relative aux contrats de partenariat entre le secteur public et privé. Cette loi s'est inspirée des meilleures pratiques en la matière pour encadrer cette relation de partenariat et pour accélérer le rythme des investissements publics dans différents secteurs.

Le recours à ce partenariat a permis au secteur public de :

- Bénéficier des capacités innovantes du secteur privé et garantir des prestations de qualité ;
- Réduire les coûts des services et des infrastructures socio-économiques ;
- Partager les risques liés aux services et développer le contrôle de la qualité des prestations publiques.

## **Mesdames et Messieurs,**

Dans la même perspective, des efforts ont été consentis pour améliorer le climat des affaires grâce à la mise en œuvre des réformes définies par la commission nationale pour l'amélioration du climat des affaires, présidée par Monsieur le chef de gouvernement.

Par ailleurs, les efforts consentis, pour accompagner la promotion des investissements privés et la stimulation de l'esprit d'entrepreneuriat, dans la simplification des procédures administratives et la modernisation de l'arsenal juridique ont porté leurs fruits.

En effet, le gouvernement a poursuivi son œuvre de modernisation du cadre juridique régissant le climat des affaires à travers les actions suivantes :

1. Le projet d'amendement de la charte d'investissement qui vise à mettre en place un système harmonieux pour stimuler les investissements dans le but de renforcer l'attractivité et la compétitivité du Maroc à l'échelle internationale.
2. La réforme du cadre institutionnel organisant les marchés publics en instituant une commission nationale de la commande publique. En effet, les prérogatives et le rôle de cette commission ont été renforcés pour assurer la transparence des procédures et garantir l'accès libre aux marchés publics.
3. La poursuite de la réforme du système des marchés publics en harmonie avec les grandes réformes entreprises.

### **Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes pleinement conscients des difficultés et des obstacles qui peuvent entraver la mise en œuvre de ce type d'approche visant à établir un partenariat entre les secteurs public et privé et des risques de corruption que cela engendre.

Cependant, malgré ces éventuelles difficultés, nombreuses sont les expériences qui sont parvenues à accomplir des progrès considérables et à optimiser les capacités.

Nous sommes donc, en droit de chercher à nous inspirer des meilleures pratiques qui peuvent être généralisées et adaptées à des contextes différents et de tirer profit des perspectives et des potentialités de développement qualitatif pour la gestion publique actuelle.

Ce sont là certaines des questions et problématiques qui vont, sans nul doute, être soulevées lors de cette importante rencontre.

Nous espérons que vos contributions à cet effort de réflexion et vos discussions en tant qu'experts seront un véritable soutien aux différents efforts et initiatives menés par notre pays et, partant nous permettront de parvenir à des recommandations pratiques.

Pour conclure, je souhaite encore une fois la bienvenue à nos invités, et réitère mes vifs remerciements à tous les participants d'avoir répondu à notre invitation.

Enfin, il ne me reste plus qu'à souhaiter plein succès à nos travaux.

**Merci de votre attention.**